

« Il n'y a plus que ceux qui sont dans les forts et qui font partie d'une association sous le nom de Voraces, qui donnent encore quelques craintes. Cependant on les connaît tous. Ce sont de braves gens, mais des tapageurs, de ceux, enfin, qu'on met en avant ».

Ces Voraces au nom terrible, étaient, en effet, de braves gens. C'étaient, pour la plupart, des tisseurs qui, dès 1847, s'étaient constitués en société secrète avec une violette pour signe de reconnaissance. Ils avaient relevé comme un titre, le nom que leur avaient donné les commerçants, parce qu'ils exigeaient le poids exact du pain et de la viande et le vin au litre. Il faut savoir, pour comprendre cela, que dès 1837, il y avait, à la Croix-Rousse, un mouvement coopératif important et que la première coopérative de consommation du monde y avait été établie. Ces Voraces, d'abord consommateurs organisés pour ne pas se laisser voler, jouèrent un rôle considérable en 1848. Ils se proclamèrent « de simples ouvriers laborieux, patriotes zélés, républicains dévoués, amis de l'ordre, soldats de la France et soutiens du bien public ». Ils firent la police de la ville et la leur. Le 11 mars, Bergier consigne ce fait : « Les Voraces ont arrêté et mis au cachot leur chef qu'ils accusent d'avoir détourné des effets qui étaient dans les forts. Ils voulaient le fusiller et sont venus faire leur déclaration à l'Hôtel-de-Ville. C'est une chose unique que le fond de bravoure et de loyauté qui règne parmi ces gens qui, pourtant, effrayent tout le monde par l'entêtement qu'ils mettent à rester fermés dans les forts ».

Ce souci de l'honnêteté et de la moralité de ceux qui sont investis de la confiance publique, n'était point particulier aux Voraces. J'ai retrouvé dans les papiers de Bergier, la liste de 217 noms de candidats à l'Assemblée qui avaient été proposés par les nombreux comités et les corporations affiliés au Club central démocratique. Une enquête sévère avait été faite sur chacun et des appréciations précises résument, en face des noms, les motifs qui les ont fait, soit écarter, soit admettre. Pour ne parler que des éliminations, je relève ces quelques jugements décisifs rendus :

« Républicain avancé, mais peu sobre.